

RELATIVES AU SUBJONCTIF AVEC PRÉDICAT FACTIF EN LATIN Valeurs sémantique et informative *

0. La P(roposition) R(elative) au Subj(onctif) mériterait d'être étudiée en profondeur, étant donné que la PR est la subordonnée la plus employée¹. Les grammaires latines portent certes un certain intérêt à la valeur des PR au Subj, alors qu'elles ne dédient guère d'espace au fonctionnement de la PR. C'est pourquoi, des études approfondies ont été consacrées à la nature de la PR mais la question du Subj est normalement négligée². Même s'il existe des études qui ne font pas abstraction de ce dernier aspect³, on ne trouve pas de monographie sur les PR au Subj.

Cependant, sous la rubrique de « PR au Subj » entrent deux questions, celle de la PR et celle du Subj, qui ne sont pas bien élucidées⁴. En laissant de côté les Subj à valeur modale forte, ceux qui sont dus à l'attraction mo-

* Je remercie Colette Bodelot d'avoir corrigé mon français. Étant donné que j'ai apporté des modifications au texte après sa correction, l'auteur est le seul responsable des fautes qui subsistent. Mes remerciements vont aussi à Chr. Lehmann et à J. L. Moralejo, qui, à la fin de ma communication, m'ont adressé des remarques, respectivement à propos de la notion de rhème et de la possible valeur du subjonctif de Plaut., *Mil.*, 59.

1. Cf. L. DELATTE, S. GOVAERTS, J. DENOOZ (1985) : « Étude statistique de la proposition subordonnée chez quinze auteurs latins », dans Chr. TOURATIER (sous la direction de), *Syntaxe et latin*, Aix-en-Provence, Université de Provence, p. 259.

2. Cf. Chr. TOURATIER (1980) : *La relative. Essai de théorie syntaxique*, Paris, Klincksieck ; Chr. LEHMANN (1984) : *Der Relativsatz. Typologie seiner Strukturen. Theorie seiner Funktionen. Kompendium seiner Grammatik*, Tübingen, Gunter Narr.

3. Cf. M. LAVENCY (1998) : *Grammaire fondamentale du latin, t. V, vol. 2. La proposition relative*, Louvain - Paris, Peeters ; E. VESTER (1989) : « Relative clauses: A description of the indicative-subjunctive opposition », dans G. CALBOLI (sous la direction de), *Subordination and Other Topics in Latin, Proceedings of the Third Colloquium on Latin Linguistics*, Amsterdam - Philadelphia, Benjamins, p. 327-350.

4. Cf., à propos du Subj, S. NÚÑEZ (1991) : *Semántica de la modalidad en latín*, Granada, Universidad de Granada, p. 201-202.

dale ⁵ et au style indirect, nous allons nous borner ici à la PR au Subj, dont le contenu propositionnel est factif. L'étude ne portera pas sur un auteur déterminé, mais, d'une manière générale, sur le latin préclassique et classique, avec quelques références au latin post-classique.

1. Les manuels de syntaxe latine et quelques monographies sur la phrase complexe offrent plusieurs essais d'explication de ce Subj. Ainsi, depuis W. G. Hale ⁶, on assure qu'une PR déterminative équivalente à *quis*, donc dénotant l'identité, porte l'Ind, tandis qu'une PR qualificative fonctionnant comme *qualis*, c'est-à-dire dénotant la qualité, le caractère ou la nature d'une personne ou d'une chose, est au Subj. Et, comme ce Subj apparaîtrait dans une PR qui sert à qualifier ou à caractériser, W. G. Hale parle de Subj « caractérisant » ⁷.

Cette *doctrina* fera fortune. Par exemple, F. Gaffiot ⁸, qui emploie le terme Subj « consécutif » comme équivalent de « caractérisant », dit que ce Subj « sert aussi à qualifier, à définir, à distinguer un objet... » ⁹.

Mais cette analyse de la PR par référence à l'adjectif, à valeur déterminative ou qualificative, suscite quelques difficultés ¹⁰, d'autant plus que la PR ne semble pas être vraiment l'équivalent d'un adjectif ¹¹.

1.1. D'après R. Methner ¹², une PR est au Subj si elle peut être remplacée par une proposition en *cum* + Subj, alors qu'elle est à l'Ind si

5. D'après J. B. Hofmann et A. Szantyr (1972 : *Lateinische Syntax und Stilistik*, München, Beck, 2^e éd., p. 558), le Subj de la PR est influencé d'une manière décisive par l'attraction modale et par la commodité métrique.

6. Cf. W. G. Hale (1891) : *Die Cum-Konstruktionen. Ihre Geschichte und ihre Funktionen*, übersetzt von A. Neitzert, Leipzig, Teubner, p. 152.

7. Cf. W. G. Hale, *Ibidem*, p. 103 et 311.

8. Cf. F. Gaffiot (1909) : *Pour le vrai latin*, Paris, E. Leroux, p. 84.

9. On le dénomme aussi Subj générique et descriptif. P. ex., la PR au Subj suivante : *Tu male facis quae insontem insimules* (Plaut., *Men.*, 806), aurait un Subj caractérisant, d'après cette théorie, en face de : *Male facis, properantem qui me commorare* (Plaut., *Merc.*, 873).

10. Cf. Chr. Touratier (2002) : « Discussions épistémologiques et théoriques autour de la relative », dans L. Sawicki et D. Shalev (sous la direction de), *Studies in Latin and Celtic Linguistics in Honour of Hannah Rosén*, Leuven - Paris - Sterling, [Virg.], Peeters, p. 354-356.

11. Cf. Chr. Touratier (1980), *La relative ...*, p. 35. D'ailleurs, la subdivision des PR en « déterminatives » et « appositives » ne recouvre pas la subdivision en PR respectivement à l'Ind et au Subj (cf. Chr. Touratier [1980], *La relative ...*, p. 342-345).

elle équivaut à une proposition en *quod* + Ind. Cette thèse déplace donc l'explication du Subj aux propositions en *cum* et en *quod*, où la répartition modale n'est pas non plus stricte¹³. En général, les manuels de syntaxe latine classent les PR au Subj en fonction de la nuance logique qu'elles expriment¹⁴, de sorte que la PR à l'Ind véhiculerait une nuance logique de façon latente, la PR au Subj de façon ouverte¹⁵. Voilà la *communis doctrina*. Mais on voit souvent alterner – sans raison apparente – l'Ind et le Subj dans les causales et les concessives.

1.2. D'autre part, E. Vester¹⁶ conclut que le Subj de la PR déterminative est un marqueur de non-spécificité, tandis que celui de la PR appositive marque la fonction syntaxique de *praedicativum*, donc la connexion de la PR avec toute la prédication. Or, à mon sens, la fonction de *praedicativum* en opposition avec celle d'attribut n'est pas concluante, à propos de la PR. En effet, si l'on suit cette thèse, les PR des exemples de la note 9, qui ont la même valeur syntaxique, fonctionneraient respectivement comme *praedicativum* et comme attribut. En outre, le Subj de la PR déterminative n'est pas toujours une marque de non-spécificité.

Le Subj, qui fonctionne comme indice d'une « hypersubordination »¹⁷, peut d'ailleurs lier les deux propositions en présence, opérant comme un facteur d'intégration du contenu de la PR à la PP¹⁸, de sorte que la PR est incidente à la prédication de la PP¹⁹. Mais le fait qu'on puisse considérer,

12. Cf. R. METHNER (1901) : *Untersuchungen zur lateinischen Tempus- und Moduslehre mit besonderer Berücksichtigung des Unterrichtes*, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, p. 286.

13. Cf. la P causale en *quod* au Subj *O modestum ordinem, quod illinc uiuus surrexerit !* (Cic., *Verr.*, I, 47, 124).

14. Cf. aussi J. MELLADO RODRÍGUEZ (2001) : « Determinación sintáctica y determinación semántica : diferencias y repercusión en algunas proposiciones latinas », dans C. MOUSSY (sous la direction de), *De lingua latina nouae quaestiones*, Actes du X^e Colloque International de Linguistique Latine, Paris-Sèvres, 19-23 avril 1999, Louvain - Paris - Sterling [Virg.], Peeters, p. 469.

15. Cf. W. G. HALE (1891), *Die cum* ..., p. 107 et 127.

16. Cf. E. VESTER (1989), « Relative Clauses ... », p. 331. Mais cf., p. ex., Plaut., *Asin.*, 846, § 6 de cet article.

17. Cf. L. RUBIO (1976) : *Introducción a la sintaxis estructural del latín*, t. 2, Barcelona, Ariel, p. 99. Cf. le signifié de *sub-iunctiuus* (*Grammatici Latini* II, 424 Keil).

18. Cf. R. METHNER (1901, p. 300), qui définit déjà ce Subj comme *Modus der innerlichen Abhängigkeit* ; Chr. LEHMANN (1984, p. 325), qui parle de *inhaltliche Abhängigkeit* et aussi M. LAVENCY (1998, p. 17).

19. Cf. E. VESTER (1989), p. 333.

comme le dit à juste titre D. Longrée²⁰, quelques PR comme un *praedicativum*, ne nous autorise pas, à mons sens, à étendre cette fonction à toutes les PR appositives au Subj. D'autre part, il y a aussi des PR à l'Ind qui peuvent fonctionner comme un *praedicativum*²¹. Par conséquent, il existe d'importantes exceptions à la répartition entrevue par E. Vester.

1.3. La classification de la PR au Subj par référence à la fonction de l'adjectif, aussi bien que celle fondée sur les valeurs logiques, répond, à mon sentiment, au désir d'un classement unitaire où tout se tient et dont sont exclus d'emblée nombre d'exemples, qui ne cadrent pas avec ces vues. L'embarras que suscitent ces exemples est déjà montré par O. Riemann, qui dit que l'application exacte de la règle de l'emploi du Subj dans ladite PR « consécutive », c'est-à-dire dans la PR au Subj caractérisant, représente une des difficultés majeures de la langue latine²².

1.4. Je pense qu'on doit exploiter d'autres voies d'explication de la PR au Subj à prédicat factif. J. L. Moralejo et O. Álvarez Huerta²³, de leur côté, expliquent le Subj de quelques PR, respectivement, comme un Subj

20. Cf. D. LONGRÉE (1989) : « The Syntactic Function of the So-called Praedicativum in Classical Latin », dans M. LAVENCY et D. LONGRÉE (sous la direction de), *Actes du V^e Colloque de Linguistique latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 247.

21. Cf., p. ex., *Ego scelestus [...]; / tu qui piu's, [...], nummum non habes.* (Plaut., *Pseud.*, 355-356), où la PR est apposée au pronom *tu* et, comme le dit H. PINKSTER (1988 : *Lateinische Syntax und Semantik*, Tübingen, Francke, p. 239) : *bei Pronomina kommen keine Attribute vor.*

22. Cf. O. RIEMANN (1942) : *Syntaxe latine*, revue par P. Lejay et A. Ernout, Paris, Klincksieck, 7^e éd., p. 429.

23. Cf. J. L. MORALEJO (1996 : « Subjuntivo oblicuo y subordinación », dans H. ROSEN [sous la direction de], *Aspects of Latin, Seventh International Colloquium on Latin Linguistics*, Innsbruck, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, p. 292-293) à propos du *subiunctivus obliquus*. O. ÁLVAREZ HUERTA (2001 : « Sur le subjonctif de citation en latin », dans C. MOUSSY [sous la direction de], *De lingua latina novae quaestiones, Actes du X^e Colloque International de Linguistique Latine*, Louvain - Paris - Sterling [Virg.], Peeters, p. 178-179), qui suit G. REYES (1990 : « Tiempo, modo, aspecto e intertextualidad », *REspLing* XX, 1, p. 45 et 47), explique justement la PR au Subj de Cic. *Att.* 2,1,12, comme un Subj d'« assertion en suspens », qui serait dû au fait que la PR véhicule une information déjà apportée dans Cic., *Att.*, 1, 20, 7. Je me permets d'indiquer que nous avons proposé une explication semblable de Plaut., *Men.*, 312-13, de manière indépendante : elle, au Colloque de Paris (1999), comme un Subj d'« assertion en suspens » ; moi, au Colloque de Bruxelles (2005), comme un Subj d'« information connue ».

« discursif » en usage métalinguistique et comme un Subj d'« assertion en suspens »²⁴.

Pareille tentative d'explication du Subj de la PR tient compte des propriétés du discours. Le Subj peut certes être employé pour marquer l'alternance des voix dans le discours, étant donné que le Subj est susceptible d'évoquer plusieurs voix : le Subj implique un dialogue entre « ce qui n'est pas » et « ce qui peut être » ; en d'autres termes, il instaure une espèce de dialogue interne ou de débat simultané entre deux points de vue, un point de vue positif et un point de vue négatif, comme le suggèrent J. C. Anscombre et O. Ducrot²⁵. On peut postuler que ce va-et-vient entre ces deux voix pragmatiques est fondé sur le sens de « doute » du Subj²⁶.

De la neutralisation contextuelle de la valeur modale forte du Subj se dégage un emploi du Subj qui permet de ne pas répéter l'assertion ; caractérisé par le trait énonciatif [-assertion], il ne nie pour autant pas la factuelité de la PR. Ce Subj se définit donc essentiellement d'une manière négative ; la PR ne contient pas une assertion autonome, mais une absence d'assertion : elle n'assure pas une vérité et elle dit donc « moins ». Mais, étant donné la portée au temps d'une manière vague et subjective²⁷, ce Subj « dit plus » que l'Ind²⁸.

24. Cf. aussi le verbe au Subj de la P en *cum* de : *Marius cum secaretur, ut supra dixi*, [...] (Cic., *Tusc.*, 2, 53), en face de : *cum uarices secabantur C. Mario, dolebat* (Cic., *Tusc.*, 2, 53), qui a été justement expliqué par P. DE CARVALHO (1994 : « Mode verbal et syntaxe de subordination, *Linguistic Studies on Latin* », dans J. HERMAN [sous la direction de], Amsterdam - Philadelphia, J. Benjamins, p. 195) comme un événement connu qui n'est plus qu'accessoire.

25. Cf. J. C. ANSCOMBRE et O. DUCROT (1983) : *L'argumentation dans la langue*, Liège - Bruxelles, P. Mardaga, et S. MELLET (1992) : « L'alternance *ne/non* en latin classique », *L'Information Grammaticale* LV, p. 28.

26. Il s'agirait du sens prototypique de « doute » de la grammaire cognitive, dont parle M. WINTERS (1991 : « Subjonctif et réseau », *Communications* LIII, p. 163), qui serait subsumé dans le sens schématique de « subjectivité ».

27. Cf. la théorie de la « chronologie de raison » de G. GUILLAUME (1942-1943 : « L'architectonique du temps dans les langues classiques », *Acta Linguistica* III, p. 91) et aussi G. CALBOLI (1968 : « I modi del Verbo Greco e Latino 1903-1966 », *Lustrum* XIII, p. 491), qui dit que le Subj opère comme un substitut du temps.

28. Cf., sur « il dit plus » (le Subj), P. LEJAY (1909 : « Le progrès de l'analyse dans la syntaxe latine », dans *Philologie et Linguistique, Mélanges offertes à L. Havet*, Paris, Hachette, p. 211) et Chr. TOURATIER (1983 : « Valeurs et fonctionnement du subjonctif latin (suite) II. — En proposition subordonnée », *REL* 60, p. 320). Ainsi, on peut conjuguer les deux points de vue : le Subj « dit moins », d'après J. PERRET (1969 : *Le verbe latin*, Paris, CDU, p. 90), qui suit C. Exon, et « il dit plus », selon P. Lejay et Chr. Touratier.

2. On peut trouver beaucoup de passages où le Subj est caractérisé par l'absence d'assertion, sans être un indice de contrefactualité, dans un contexte de répétition lexicale. Soit à titre de preuve :

- [1] *A [...] femina, / quae te amat [...]. Vah ! Delicatu's, quae te tanquam oculos amet.* (Plaut., *Mil.*, 958-984.)
- [2] *Prouvinciae Galliae M. Fonteius praefuit, quae constat ex eis generibus hominum [...] qui [...]. Huic prouvinciae quae ex hac generum uarietate constaret M. Fonteius, ut dixi, praefuit.* (Cic., *Font.*, 12 et 13.)

L'explication de Cic., *Font.*, 13 comme un Subj de répétition textuelle est préférable à celle de Subj « caractérisant » ou « consécutif »²⁹.

2.1. On trouve aussi des exemples de PR au Subj qui constituent une réitération sémantique. En voici quelques-uns :

- [3] [...] *O mi parentes, hic uos conclusos gero ; / [...] – Tum tibi hercle deos iratos esse oportet, quisquis es, / quae parentis tam in angustum tuos locum compegeris.* (Plaut., *Rud.*, 1144-1147.)
- [4] *Nego [...] – Age aspice [...] / tu qui quae facta infitiare.* (Plaut., *Amph.*, 759-779.)

Dans les exemples ci-dessus, le contenu propositionnel de la PR au Subj a déjà été donné auparavant respectivement dans la phrase *O mi parentes, hic uos conclusos gero* et dans *nego*³⁰.

2.2. Il y a aussi beaucoup de passages, où la PR au Subj est présupposée par un contenu sémantique déjà exprimé. Soit à titre d'illustration :

- [5] *Vt illum di [...] perdant, qui me hodie remoratus est, / meque adeo qui restiterim, tum autem qui illum flocci fecerim !* (Ter., *Eun.*, 302-303.)
- [6] [...] *L. Flaccum et C. Pomptinum praetores, fortissimos atque amantissimos rei publicae uiros, ad me uocaui, [...]. Illi autem qui omnia de re publica praeclara atque egregia sentirent, [...] negotium susceperunt et [...].* (Cic., *Cat.*, 3, 5.)
- [7] [...] *Platoni, quous tum Athenis [...] diligentius legi Gorgiam [...]. – Namque egomet qui sero[...] Graecas litteras attigissem, tamen [...] ibi [...] sum [...] commoratus.* (Cic., *de orat.* 1, 47-82.)

29. P. ex., J. PERRET (1969, p. 118) voit dans Cic., *Font.*, 13 un Subj « caractérisant » : « [...] une telle province qui comprenait [...] ». Cf. aussi Plaut., *Men.*, 816-818.

30. W. KROLL (1916 : « Der potentiale Konjunktiv im Lateinischen », *Glotta* VII, p. 145-146) parle à tort d'influence de la commodité métrique dans Plaut., *Rud.*, 1144-1147.

Dans les PR de [5], il se dégage un rapport logique de cause entre la PR et la PP, aussi bien au Subj qu'à l'Ind. Mais, du point de vue communicatif, la PR *qui me remoratus est*, qui est à l'Ind parce qu'elle véhicule un état de choses nouveau, présuppose le contenu de la PR au Subj *qui restiterim*, qui, à son tour, présuppose la PR au Subj qui suit ³¹.

Dans [6], l'état de choses de la PR *qui [...] sentirent* est implicite au texte antérieur ; il s'en suit une sorte d'imbrication des idées : d'un côté, les adjectifs *praeclara atque egregia* sont en rapport avec *fortissimos*, de l'autre, *omnia de r. p. sentirent* avec *amantissimos r. p.* ³².

Dans [7], la conjonction *tamen* montre bien le désir de souligner un lien logique entre les propositions, mais l'emploi de cette conjonction n'implique pas celui du Subj ³³. Le passage où apparaît cette PR au Subj constitue une réponse de l'orateur Antoine aux mots exprimés auparavant par l'orateur Crassus, qui connaît très bien la littérature grecque. Cette PR au Subj est donc impliquée par le contexte précédent et Cicéron emploie la PR au Subj pour présenter le contenu de la PR comme accessoire ³⁴ et pour faire ainsi ressortir l'assertion de la PP. C'est une manière de « subordonner » l'assertion latente de la PR à l'assertion patente de la PP et d'intégrer la première dans la seconde, moyennant la temporalité spécifique du Subj, surtout au passé ³⁵.

31. D'après J. B. HOFMANN et A. SZANTYR (1972, p. 559), l'auteur fait le choix *metri causa*. Cf. aussi Ter., *Eun.*, 1044-1048.

32. D'après H. PINKSTER (1988, p. 322), l'Ind *sentiebant* pourrait suggérer qu'ils ont cessé d'avoir ces sentiments au moment du récit. Il faut, peut-être, inclure la troisième personne du verbe de la PR (cf., p. ex., Cic., *red.*, 11, 29, où apparaît la PR *qui sentiebatis*, qui n'implique pas nécessairement la cessation des sentiments).

33. Cf. J. MEYERS (1992 : « La proposition relative du latin classique », *Latomus* 51, p. 532), qui cite justement Cic., *Phil.*, 8, 19, avec une PR à l'Ind et *tamen* dans la PP. Mais il parle de Subj d'indétermination à propos de Cic., *de orat.*, 1, 82, qu'il rend par « Moi, un homme qui [...] », en se basant sur l'hypothèse du relatif comme article d'É. Bénéviste, dans ce cas un article indéfini. Mais cette hypothèse est très discutée en latin. P. ex., le texte de Festus (338, 25 L) qu'allègue É. Bénéviste – *qui patres, qui conscripti [uocati sunt in curiam ?]* – apparaît chez T. Live (2, 1, 10) comme *[traditumque inde fertur ut in senatum uocarentur] qui patres quique conscripti essent*, dans des PR au Subj, en face de celles de Festus avec omission du verbe *sunt*.

34. B. LAVANDERA (1990 : « El cambio de modo como estrategia de discurso », dans I. BOSQUE [sous la direction de], *Indicativo y subjuntivo*, Madrid, Taurus, p. 335) parle d'assertion marginale à propos de l'espagnol.

35. Cf., p. ex., les PR au Subj de Cic., *Cluent.*, 41 et Cic., *Phil.*, 2, 109, 3, qui ne sont pas concessives, dont le contenu est aussi un accessoire.

3. Il y a un type de PR appositives que la grammaire traditionnelle analyse comme causales ou consécutives³⁶, qui peut être illustré par les exemples suivants :

- [8] *Sed sumne ego stultus, qui rem curo publicam, / Vbi sint magistratus [...]* ? (Plaut., *Persa*, 75-76.)
- [9] *Sed ego sum insipientior qui rebus curem publicis / potius quam, [...], meo tergo tutelam geram.* (Plaut., *Trin.*, 1057-1058.)
- [10] <Q.> *Ciceronis epistulam tibi remisi. O te ferreum, qui illius periculis non moueris !* (Cic., *Att.*, 13, 30, 1.)
- [11] *At quam modesta mandata. Ferrei sumus, patres conscripti, qui quicquam huic negemus.* (Cic., *Phil.*, 8, 25³⁷.)
- [12] *Bellum pomum, qui rideatur alios.* (Petron., 57, 3.)

L'alternance modale de ces exemples engage à chercher la justification du Subj en dehors de la logique. C'est l'intention communicative qui peut en rendre compte dans chacun des cas.

Dans l'exemple [8], le locuteur affirme le contenu de « je suis en train de m'occuper » (*curo*) à titre d'information nouvelle et le contexte verbal montre qu'il parle surtout de la vie des parasites, et non pas des affaires publiques. En revanche, dans [9], il présente le contenu de la PR comme information non assertée, et le contexte montre qu'il parle des mœurs et des lois. Dans ce dernier exemple, il y a longtemps que le locuteur a conscience du fait qu'il s'occupe des affaires publiques et, partant, il donne le contenu de la PR *qui curem* comme information présupposée³⁸.

Dans l'exemple [10], il s'agit du début de la lettre et Atticus ne s'attend pas à ces mots ; Cicéron doit donc affirmer le contenu de la PR. En revanche, dans le passage où apparaît [11], on est en train de débattre sur certaines pétitions (cf. aussi la cohérence sémantique entre le lexème

36. Cf. W. G. HALE (1891), p. 109 ; G. LODGE (1926-1933) : *Lexicon Plautinum*, Lipsiae, Teubner, t. 2, p. 460-463 ; R. DE RAVINEL (1953) : « Le subjonctif d'insistance », *LEC* XXI, p. 171 ; et R. IORDACHE (1977) : « Relatives causales ou relatives consécutives ? Bref plaidoyer pour la syntaxe historique », *Helmantica* XXVIII, p. 263.

37. Il y a beaucoup d'autres couples possibles, p. ex. : Plaut., *Bacch.*, 465 et Plaut., *Truc.*, 730 ; Plaut., *Merc.*, 873 et Plaut., *Men.*, 806 ; Plaut., *Poen.*, 1032-1034 et Plaut., *Poen.*, 1030-1031 ; etc. Dans [11], une nuance de possibilité n'est pas exclue.

38. Mais A. ERNOUT et Fr. THOMAS (1964 : *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck, 2^e éd., p. 337) traduisent l'exemple de Plaut., *Trin.*, 1057-1058 par « moi qui veux m'occuper » avec « une certaine nuance modale » ; et J. B. HOFMANN et A. SZANTYR (1972, p. 558-559) parlent de *deliberativer Gedanke*. Cf. aussi Plaut., *Bach.*, 509-510, en face de Plaut., *Mil.*, 402-404.

negemus et le sens de *mandata* ainsi qu'entre les adjectifs *ferrei* et *modesta*), de sorte que le contenu de la PR au Subj est présupposé³⁹. Dans [12], l'emploi de la PR au Subj est dû à la répétition lexicale (cf. dans le texte antérieur : *cum [...] usque ad lacrimas rideret et quid rides*).

On explique ces Subj de manière diverse, depuis A. Dittmar, W. G. Hale et R. Methner, respectivement comme un Subj polémique, caractérisant-causal et intensif⁴⁰. Mais ces explications ne sont pas satisfaisantes⁴¹ et il faut chercher la justification du Subj dans l'intention communicative.

L'exemple [12] de Pétrone permet de faire quelques observations diachroniques : à l'époque préclassique prédomine l'Ind dans la PR à nuance causale, explicative et adversative⁴² ; à l'époque classique, en revanche, on préfère le Subj parce que le Subj, en général, « domine » alors l'Ind⁴³ ; et à l'époque postclassique, Pétrone, p. ex., n'emploie presque plus ces types de PR au Subj.

On parle souvent de l'évolution chronologique d'une PR au Subj chez les auteurs classiques vers une PR à l'Ind à l'époque post-classique, les signes précurseurs de cette évolution se trouvant déjà chez Plaute et Térence⁴⁴. Mais on devrait invoquer plutôt des différences stylistiques⁴⁵ : la langue classique montre un style plus réfléchi, plus lié et plus argumentatif, le Subj contribuant alors, d'une façon non négligeable, à lier les

39. W. KROLL (1916, p. 146), J. B. HOFMANN et A. SZANTYR (1972, p. 559) et R. IORDACHE (1977, p. 276) affirment à tort que Cicéron y emploie l'Ind, pour éviter la clausule hexamétrique (*nōn mōuē'ārīs*).

40. Cf. R. DE RAVINEL (1953, p. 167) et Chr. TOURATIER (1983, « Valeurs et ... », p. 320), qui invoquent aussi la force d'insistance du Subj.

41. Cf. déjà W. KROLL (1925 : *Die wissenschaftliche Syntax im lateinischen Unterricht*, Berlin, Weidmannsche Buch., 3^e éd., p. 19) : [...] *diese Ansichten falsch sind* [...].

42. Chez Plaute et Térence, à peu près 70 % des PR causales, explicatives et adversatives sont à l'Ind, 30 % au Subj, d'après les lexiques de G. LODGE (1926-1933, p. 460-463) et de P. MCGLYNN (1963 : *Lexicon Terentianum*, Glasgow, in aedibus Blackie et fili, p. 85-87).

43. Cf. Fr. THOMAS (1956) : « Dominance et résistance dans la syntaxe latine », dans *Hommages à M. Niedermann*, Bruxelles, Latomus, p. 319.

44. Cf. les mots de F. Paetzolt : [*die Zeit des Plautus bildet*] *eine Übergangsstufe vom alten Latein zum sog. Klassischen*, apud R. KÜHNER et C. STEGMANN (1962 : *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache, Satzlehre, zweiter Teil*, durchgesehen von A. Thierfelder, München, M. Hueber, t. 2, 4^e éd., p. 292) ; et R. IORDACHE (1977, p. 273).

45. On voit le style différent, p. ex., de *Quid sit quod semper est* ... (Calcidius, 4^e apr. J.-C.) par rapport à *Quid est quod semper sit* ... (Cic., *Tim.*, 2), qui traduisent Τί τὸ ὄν αἰεὶ [...] ; (Plato, *T.*, 27 D).

pensées ; en revanche, la langue familière ne revient généralement pas sur le déjà dit, et on préfère les phrases isolées, non liées.

4. Coordonnée à un adjectif, un *participium coniunctum*, une apposition, un génitif descriptif et un ablatif de qualité, la PR est généralement construite au Subj, rarement à l'Ind⁴⁶. En voici quelques exemples :

[13] [...], *ecce/ Fuscus Aristius occurrit, mihi carus et illum/ qui pulchre* nosset. (Hor., *sat.*, 1, 9, 60-62.)

[14] *Arminius [...]* cecidit : liberator *haud dubie Germaniae* et qui [...] *florentissimum imperium* lacessierit. (Tac., *ann.*, 2, 88.)

Dans l'exemple [13], l'explication de la PR au Subj ne semble pas facile⁴⁷. L'Ind au lieu du Subj, c'est-à-dire *nouerat* au lieu de *nosset*, y suggérerait que la connaissance se situe dans le passé. En revanche, le Subj indique une perspective chronologique plus vaste ; il fonctionne à ce titre comme un opérateur d'abstraction⁴⁸ qui transpose la PR en une sorte d'adjectif complexe qui ressemble de près à un adjectif qualificatif, la PR en venant ainsi à fonctionner comme quasi-synonyme d'un adjectif substantivé du type de *sciens eius*⁴⁹.

À propos de l'exemple [14], W. Kroll⁵⁰ dit qu'il ne vaut pas la peine de s'évertuer à trouver une explication et il invoque le caprice du style de Tacite. Mais, hormis le temps, il s'agit d'un exemple semblable au précédent et la PR au Subj est un quasi-équivalent de *lacessitor*. En outre, Tacite n'a pas besoin d'asserter ce contenu parce qu'il constitue une réitération sémantique⁵¹.

46. Cf. W. G. HALE (1891), p. 106 ; W. KROLL (1925), *Die wissenschaftliche Syntax* ..., p. 20 ; R. KÜHNER et C. STEGMANN (1962), p. 296-297.

47. W. KROLL (1925, p. 20) parle de mode, à propos de la coordination d'un adjectif avec une PR au Subj.

48. Cf. C. BODELOT (2003 : « L'interrogation indirecte », dans C. BODELOT [sous la direction de], *Grammaire fondamentale du latin*. Tome X. *Les propositions complétives en latin*, Louvain - Paris - Dudley [Ma], Peeters, p. 265) sur cette valeur dans l'interrogative indirecte.

49. Cf. Cic., *Off.*, 1, 145, sur l'acception de *sciens* comme un substantif.

50. Cf. W. KROLL (1925), *Die wissenschaftliche Syntax* ..., p. 20.

51. Cf., p. ex., *Arminius [...]* *reciperatam libertatem*, *trucidatas legiones [...]* *ostentabat* (Tac., *Ann.*, 2, 45). Une valeur logique est susceptible de se dégager, qui est un pur effet de sens généré par le contexte (cf. Chr. LEHMANN [1984], p. 272 et 325, qui définit la PR appositive au Subj comme une neutralisation des signifiés des subordonnées conjonctives ou comme un *participium coniunctum*). Les exemples de PR à l'Ind sont dus au besoin d'une deixis temporelle (p. ex., Tac., *Ann.*, 4, 56). L'Ind y opère une détermination et la PR, s'approchant d'un adjectif déterminatif, n'est pas synonyme de la PR au Subj.

De la valeur épistémique et de la chronologie non déictique du Subj peut se dégager une valeur radicale de potentialité ou de capacité, sens qui lui est attribué traditionnellement : « être capable de », « être apte à », « être homme / chose à » (cf. *qui lacessierit* Tac., *ann.*, 2, 88).

5. L'alternance du mode verbal révèle la faible dépendance de la PR appositive par rapport à la PP ⁵². C'est pourquoi, il y a des passages, où les mss. présentent *uariae lectiones*, conformément aux préférences du scribe concernant le mode. Je vais me limiter à deux exemples :

[15] *Amant ted omnes mulieres, neque iniuria, / qui sis (es) tam pulcher.*
[...] « ergo mecator pulcher est » (Plaut., *Mil.*, 58-63.)

[16] « *O fortunate* », inquit, « *adulescens qui tuae uirtutis Homerum praeconem inueneris* (inueneras / inuenisti) ! ». (Cic., *Arch.*, 24.) ⁵³

Ce type de problèmes linguistiques a des incidences sur la critique textuelle, et il faut les analyser au cas par cas.

Dans [15], les éditeurs ont généralement choisi la lecture *sis* et la grammaire traditionnelle y voit sans exception une PR au Subj à nuance causale ⁵⁴. Mais, comme je le montre dans un autre article ⁵⁵, la lecture *qui es* du ms. *Ambrosianus* est préférable, étant donné l'intention communicative du locuteur : il fait deux assertions indépendantes à l'Ind se situant à un même niveau, pour attacher de l'importance au contenu de la PR ; l'esprit n'associe en effet pas automatiquement le contenu de la PR à celui de la PP, et le parasite pourrait tout aussi bien dire *qui es tam fortis*, p. ex., parce qu'il est en train de parler de la *uirtus* et de la *forma* du soldat fanfaron. Étant donné l'effet de surprise de cette association et l'orientation en aval de la PR (cf. la suite de la conversation), le locuteur emploie la PR à l'Ind. La forme *sis* au Subj des mss. *Palatini* laisse sous-entendre la voix de « j'ai dit », « on dit » ⁵⁶ « que tu es beau », et, ayant une orientation en

52. Cf. A. ERNOUT et Fr. THOMAS, *id.*, p. 334.

53. Je ne mets pas de virgule après de *adulescens*, pour souligner la dépendance syntaxique de la PR, non pour indiquer que ce mot appartient à la PR, comme le fait à tort A. DITTMAR (1897 : *Studien zur lateinischen Moduslehre*, Leipzig, Teubner, p. 124) ; le tour *o fortunate, qui...*, avec virgule, est toutefois possible (cf. Ter. *Hec.* 419).

54. Cf., p. ex., A. ERNOUT et Fr. THOMAS (1964), p. 336 et R. KÜHNER et C. STEGMANN (1962), p. 292.

55. Cf. F. PANCHÓN (2007) : « Análisis de la lengua y crítica textual (Pl., *Mil.*, 59 ; Lucr. 1. 289-294) », dans *Homenaje a Carmen Codoñer*, Salamanca. Cependant, au Colloque, j'ai parlé encore d'une PR avec un Subj d'« information connue ».

56. Dans le cas de la voix « on dit », le Subj de la PR aurait une valeur sémantique « discursive » (cf. J. MORALES [1966], p. 292-293). Dans les deux cas, Subj de « répétition textuelle » (« j'ai dit ») et Subj « discursif » dû au style indirect (« on dit »),

amont, a l'air de quitter le leitmotiv de la beauté du soldat, ce qui supprime, en quelque manière, l'effet de surprise⁵⁷ et atténue la nuance de badinage.

En revanche, dans l'exemple [16], le Subj est préférable, aussi bien d'un point de vue textuel⁵⁸ que linguistique : le locuteur parle devant la tombe d'Achille, et le Subj de la PR laisse entendre une autre voix, qui est présumée dans la pensée dudit locuteur, lorsqu'il voit la tombe (p. ex., *Tu Homerum praeconem inuenisti*) et elle est supposée connue par le locuteur fictif⁵⁹.

6. Il y a beaucoup d'autres exemples qui ont été expliqués de manière diverse (par référence à la *uariatio*, à l'attraction modale ou au style indirect) et qui pourraient être analysés du point de vue de la non-assertion ou du recours au Subj comme un marqueur de non-spécificité, selon le cas. En voici quelques exemples :

[17] (Arg.) *uerum istam amo. [...]* – (De.) *at ego hanc uolo.* – (Arg.) *Ergo sunt quae exoptas ; mihi quae ego exoptem uolo.* (Plaut., *Asin.*, 846.)

[18] [...] *eius que<i> profitebitur nomen et ea quae professus erit et quo die professus sit intabulas publicas referenda curato.* (CIL, I², 593, 13-14.)

[19] – [...], *eumque ita / faciemus ut quod uiderit ne uiderit*, (148-149) – *Profecto uidi [...]. Quid tibi uis dicam, nisi quod uiderim ?* (290-300) – *Volo scire, utrum egon id quod uidi uiderim an [...]* (345) – *Carebis [oculis], credo, / qui plus uident quam quod uident.* – *Nunquam hercle deterrebor / quin uiderim id quod uiderim.* (368-370) – [...] *certo scio / [...] occisam [...]* *sapere plus multo suem : / †quin id† adimatur ne id quod uidit uiderit [?].* (Plaut., *Mil.*, 586-588.)

[20] *qui uicus [...], altissimis montibus undique continetur. [...], alteram partem eius uici Gallis concessit, [...]. [...] subito per exploratores certior factus est ex ea parte uici quam Gallis concesserat omnis noctu*

le Subj aurait une valeur métalinguistique et la prédication de la PR serait un énoncé sur un autre énoncé (cf. J. L. MORALES, [1966], p. 293 et 295), qui aurait été asserté préalablement, respectivement par le locuteur et par une tierce personne.

57. Cf. l'ordre des mots expressif VO de la PP, en face de *omnes profecto mulieres te amant* (Plaut., *Mil.*, 1264) avec OV, qui est aussi en relation avec cet effet. P. ex., dans la PR à l'Ind de Plaut., *Mil.*, 1375-1376, il n'y a pas non plus d'interassociation automatique entre la PR et la PP, aussi à cause de l'effet de surprise et de la plaisanterie. Cf. R. METHNER (1901, p. 283), sur l'association d'idées à propos d'autres passages.

58. « inueneris » *ebcc* : « inueneras » (« -nisti » *k*) *cett* (cf. Clark).

59. Cf., p. ex., Cic., *Verr.*, II, 5, 1, 5 et Colum., 7, 9, 1, qui présentent aussi des *uariæ lectiones*.

discessisse, montisque qui impenderent a maxima multitudine [...] teneri. Id [...] acciderat, ut subito Galli belli renouandi [...] consilium caperent : (Caes., *Gall.*, 3, 1, 5 et 3, 2, 2.)

Dans [17], Argyrippe exprime dans la PR au Subj un contenu qui est déjà connu par Déménète (cf. *istam amo*) et, étant donc presupposé par le contexte précédent, le locuteur n'a pas besoin de l'asserter. En outre, dans le lexème verbal il y a une répétition lexicale. L'emploi de ce Subj est donc fonction de la communication. En atténuant l'assertion, le fils obtient deux effets : d'un côté, il fait ressortir le contenu de la PP *uolo*, de l'autre, il agit avec plus de politesse et de respect envers le père qu'il ne le ferait avec l'Ind. Du point de vue de l'ordre de l'émission de l'information, la PR au Subj constitue le thème, ce qui favorise aussi l'emploi du Subj ⁶⁰.

Dans [18], la PR au Subj est due aussi au fait que son prédicat constitue une répétition lexicale de la forme verbale *professus erit*, à l'Ind, de la PR antérieure ⁶¹.

Dans [19], le Subj de la PR *Nunquam deterrebtor quin uiderim id quod uiderim* (368-370) est expliqué par J. B. Hofmann et A. Szantyr ⁶² comme un cas d'attraction modale, en face de la PR régulière à l'Ind de *adimatur ne id quod uidit uiderit* (586-588). Mais, cette explication n'est pas satisfaisante : est-ce qu'il y a aussi attraction modale dans *faciemus ut quod uiderit ne uiderit* (148-149) et dans *nisi quod uiderim* (290-300) ? Il me semble plutôt que *faciemus* + *ne* crée ici une opacité ou non-spécificité référentielle, et que *nunquam* + *deterrebtor* est susceptible du même effet, parce que les mots immédiats de l'interlocuteur ont aussi une allure générale. Mais dans ce dernier cas, étant donné qu'il s'agit d'une répétition lexicale (cf. *uidi*, qui est un fait déterminé), le trait sémantique [-détermination] du Subj est susceptible d'être neutralisé et la PR peut être interprétée comme spécifique. Cette ambiguïté est fonction de l'effet de badinage visé : Scélédrus a vu / n'a pas vu Philocomasie, ce qui constitue le leitmotiv. En revanche, dans *id quod uidit*, tout comme dans l'antérieur *id*

60. F. GAFFIOT (1909, p. 95) voit dans la PR *quae exoptem* un Subj consécutif, qu'il traduit par « l'objet *capable* de répondre aux miens [vœux], ... », ce qui est peu clair et peu compréhensible étant donnée la position thématique de la PR. Que ce type de *uariatio* soit plus linguistique que stylistique est bien montré par d'autres textes, p. ex. : *quid dicam ? - hisce opera ut data sit - quae non data sit* ? (Ter., *Ad.*, 528-530), où il y a répétition et absence d'assertion dans la PR, mais non pas *uariatio*.

61. H. K. SIEGERT (1939 : *Die Syntax der Tempora und Modi der ältesten lateinischen Inschriften [bis zum Tode Caesars]*, Würzburg, K. J. Triltsch, p. 44 et 56) semble douter entre l'interprétation modale et celle de W. G. Hale, à propos d'autres exemples.

62. Cf. J. B. HOFMANN et A. SZANTYR (1972), p. 558.

quod uidi (345), l'assertion de la PR, pour éviter l'ambiguïté, porte référence au fait réel et concret de ladite vision.

La PR au Subj de [20] est expliquée comme un cas de style indirect ⁶³, tandis que la PR à l'Ind serait elle au style direct ⁶⁴. Du point de vue de la communication, les deux PR véhiculent une information donnée, et constituent une réitération, respectivement lexicale et sémantique. À mon sentiment, la PR *qui impenderent* est au Subj parce qu'elle doit créer l'impression d'une information accessoire pour atténuer disursivement le fait en question ; la PR *quam Gallis concesserat* est au contraire à l'Ind, pour mettre en relief son contenu en l'assertant (ce sont les Gaulois qui se sont rebellés contre César ; voir l'intérêt de cette assertion dans la suite du récit : ... *Galli* ...).

7. Passons maintenant à l'analyse de la PR en thème-rhème, qui ne semble pas facile ⁶⁵. La PR antéposée et nominalisée fournit généralement le support de l'information ou thème ⁶⁶, tandis que la PR appositive, qui est toujours postposée à l'antécédent, fonctionne comme rhème ou commentaire. Je vais cependant me fonder sur les concepts d'information nouvelle et connue (ou admise, qui peut être inférée du contexte verbal ou situationnel), étant donné que j'ai utilisé ces concepts dans ce qui précède. Soit à titre d'illustration :

[21] *Nam erus* [...] / *dedit argentum*, [...]. / *Stultus*, qui hoc mihi daret *argentum* cuius *ingenium* nouerat. *Nam hoc argentum alibi* abutar : [...] / [...] *genio meo multa bona* faciam. (Plaut., *Persa*, 259-263.)

On voit que la PR *qui daret argentum*, qui véhicule une information connue et est orientée en amont (cf. *dedit argentum*), porte le Subj, tandis que la PR *cuius nouerat*, qui contient une information nouvelle et a une orientation en aval (cf. *mihi* [...] *cuius* [...] *nouerat*. *Nam* [...] *abutar* :

63. Cf. H. MENGE (2005) : *Lehrbuch der lateinischen Syntax und Semantik*, (Völlig neu bearbeitet von T. BURKARD und M. SCHAUER), Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2^e éd., p. 659.

64. Il y a d'autres tentatives d'explication. P. ex., F. TORRENT (1968 : « Anotaciones al relativo latino con subjuntivo », *Eclás* XII, p. 537), qui ne rejette pas l'explication par *uariatio*, préfère cependant voir un Subj d'insistance pour mettre en relief ce fait et un Ind pour un contenu sans importance.

65. Cf. Chr. TOURATIER (1980, *La relative* ..., p. 26), Chr. LEHMANN (1984, p. 356) et E. VESTER (1989, p. 343-344). C. KIRCHER-DURAND (1996 : « L'adjectif en latin », dans H. ROSÉN [sous la direction de], *Aspects of Latin*, Innsbruck, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, p. 225-227) se heurte aux mêmes difficultés de classification informative à propos de l'adjectif.

66. Cf. *sunt* quae exoptas : *mihi* quae *ego* exoptem *uolo* (Plaut., *Asin.*, 846), la première en fonction de rhème, la deuxième de thème.

[...] *faciam*), est à l'Ind. Mais, du point de vue du dynamisme communicatif de l'École de Prague, la PR au Subj est rhématique et *stultus*, qui est mis en relief, constitue le rhème propre⁶⁷. La plupart des exemples que j'ai commentés aux paragraphes précédents sont d'un statut analogue (p. ex. ceux du § 4) ; mais les PR à l'Ind sont aussi rhématiques, et cela d'autant plus qu'elles véhiculent une information nouvelle⁶⁸.

À mon sentiment, l'exemple de Plaut., *Mil.*, 58-63 (§ 5) est, à ce propos, très instructif. Si l'on suit la lecture *qui sis* des mss. *Palatini*, il s'agit d'une PR rhématique au Subj ; si l'on choisit la lecture *qui es* du ms. *Ambrosianus*, il s'agirait d'une PR rhématique à l'Ind.

La PR appositive fonctionne donc comme rhème, aussi bien à l'Ind qu'au Subj : si l'information est nouvelle, on emploie l'Ind ; si le contenu est connu ou qu'il ne convienne pas d'introduire la deixis temporelle de l'Ind, on utilise le Subj.

8. Pour conclure, la PR au Subj à prédicat factif est caractérisée par un trait énonciatif [-assertion], c'est-à-dire par un trait « négatif » en face du trait « positif » de la PR à l'Ind. Du point de vue de l'assertion, les deux PR ne sont donc pas équivalentes : dans la PR au Subj à prédicat factif, il y a une assertion latente, modulée par la subjectivité du locuteur, qui change le mode en fonction de l'argumentation discursive.

Dans les cas d'alternance modale, qui est une *variatio* plus linguistique que stylistique (cf. § 6), le locuteur emploie la PR au Subj, si elle véhicule un contenu propositionnel connu, présupposé et peu important pour la suite du récit, c'est-à-dire orienté en amont, en face de la PR à l'Ind, dont le contenu est discursivement important et orienté en aval. La connaissance du contenu de la PR au Subj se dégage surtout de la répétition lexicale ou sémantique du même contenu déjà exprimé antérieurement dans le texte, ou de l'information présupposée (cf. § 2 et 6). C'est pourquoi ce Subj peut être dénommé Subj de « répétition textuelle », lexicale ou sémantique, ou d'« information connue » ou « présupposée ». Le Subj de cette PR met donc en rapport deux textes ou deux idées, qui s'associent dans la pensée du locuteur-destinataire, et il laisse ainsi entendre deux voix. Mais la polyphonie du Subj peut, en contexte favorable, encore faire résonner d'autres voix. C'est p. ex. le cas lorsque le contenu de la PR peut être attribué à une

67. Cf. D. PANHUIS (1981 : *The Communicative Perspective in Latin Word Order*, London, Ann Arbor, p. 121-124) pour une analyse informative détaillée de ces PR.

68. Mais M. LAVENCY (1998, p. 14, 47, 54) distingue une PR appositive au Subj de statut rhématique et une PR appositive à l'Ind de statut thématique ; et il semble ainsi se ranger parmi les défenseurs du Subj qui « dit plus » (cf. n. 28).

tierce personne. Dans ce cas, le Subj a une valeur « discursive » (cf. Cic., *Arch.*, 24, § 5) ; et dans tous les deux, Subj de « répétition textuelle » et Subj « discursif », le Subj a une valeur métalinguistique : le locuteur reproduit une assertion préalable, respectivement propre et d'autrui, en atténuant l'affirmation.

La PR au Subj est-elle coordonnée, ou susceptible de l'être, à un adjectif qualificatif ou à un de ses équivalents fonctionnels, la valeur épistémique du Subj est susceptible de coïncider avec la valeur radicale de capacité (« être homme ou chose à » § 4), et de faire que la PR s'approche d'un adjectif qualificatif, le Subj fonctionnant comme un opérateur d'abstraction.

Par ailleurs, pour rendre compte de certains exemples, il faut ajouter à la valeur temporelle indéfinie du Subj le souci qu'a le locuteur de ne pas réitérer l'assertion latente de la PR au Subj qui lui paraît secondaire par rapport à celle de la PP que, partant, il veut mettre en relief (cf. Cic., *Cat.*, 3, 5, § 2.2). D'autre part, l'explication traditionnelle de quelques exemples par influence de la commodité métrique et par attraction modale n'est pas convaincante, et ils peuvent être expliqués aussi par la valeur informative ou sémantique du Subj (cf. Plaut., *Rud.*, 1144-1147, § 2.1. ; Cic., *Att.*, 13, 30, 1, § 3 ; Plaut., *Mil.*, 368-370 et 588, § 6). Reste à mentionner, à côté du facteur textuel, un facteur pragmatique : l'intérêt qu'a le locuteur de s'exprimer d'une manière plus polie envers une personne supérieure (cf. Plaut., *Asin.*, 846, § 6).

Enfin, du point de vue informatif, la PR appositive, aussi bien celle à l'Ind que celle au Subj, fonctionne comme commentaire ; elles sont donc toutes les deux rhématiques, à l'Ind avec information nouvelle ou donnée comme nouvelle, au Subj avec information connue (§ 7).

Puisque toutes les deux sont rhématiques et que le locuteur peut présenter comme nouvelle une information déjà donnée, on trouve quelquefois des *uariae lectiones* dans les mss (§ 5). Un exemple illustratif à cet égard est dans Plaut., *Mil.*, 59, où je choisis de suivre la lecture *qui es* du ms. *Ambrosianus*. Ici, il est préférable de retenir la PR à l'Ind *qui es* au détriment de la PR au Subj *qui sis*, l'Ind faisant une assertion patente, le Subj recelant une assertion latente. Du point de vue informatif et sémantique, les deux PR ne sont donc pas équivalentes ; elles le sont en revanche sous la perspective de la factualité.

Federico PANCHÓN
Universidad de Salamanca

Références bibliographiques

- O. ÁLVAREZ HUERTA (2001) : « Sur le subjonctif de citation en latin », dans C. MOUSSY (sous la direction de), *De lingua Latina nouae quaestiones. Actes du X^e Colloque International de Linguistique Latine*, Louvain - Paris - Sterling [Virg.], Peeters, p. 178-183.
- J. C. ANSCOMBRE et O. DUCROT (1983) : *L'argumentation dans la langue*, Liège - Bruxelles, P. Mardaga.
- C. BODELOT (2003) : « L'interrogation indirecte », dans C. BODELOT (sous la direction de), *Grammaire fondamentale du latin*. Tome X. *Les propositions complétives en latin*, Louvain - Paris - Dudley [Ma], Peeters, p. 193-333.
- G. CALBOLI (1968) : « I modi del Verbo Greco e Latino 1903-1966 », *Lustrum* XIII, p. 405-511.
- P. DE CARVALHO (1994) : « Mode verbal et syntaxe de subordination », dans J. HERMAN (sous la direction de), *Linguistic Studies on Latin*, Amsterdam - Philadelphia, J. Benjamins, p. 179-200.
- L. DELATTE, S. GOVAERTS, J. DENOOZ (1985) : « Étude statistique de la proposition subordonnée chez quinze auteurs latins », dans Chr. TOURATIER (sous la direction de), *Syntaxe et latin*, Aix-en-Provence, Université de Provence, p. 255-263.
- R. DE RAVINEL (1953) : « Le subjonctif d'insistance », *LEC* XXI, p. 167-181.
- A. DITTMAR (1897) : *Studien zur lateinischen Moduslehre*, Leipzig, Teubner.
- A. ERNOUT et Fr. THOMAS (1964) : *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck, 2^e éd.
- F. GAFFIOT (1909) : *Pour le vrai latin*, Paris, E. Leroux.
- G. GUILLAUME (1942-1943) : « L'architectonique du temps dans les langues classiques », *Acta Linguistica* III, p. 69-118.
- W. G. HALE (1891) : *Die Cum-Konstruktionen. Ihre Geschichte und ihre Funktionen*, übersetzt von A. Neitzert, Leipzig, Teubner.
- J. B. HOFMANN et A. SZANTYR (1972) : *Lateinische Syntax und Stilistik*, München, Beck, 2^e éd.
- R. IORDACHE (1977) : « Relatives causales ou relatives consécutives ? Bref plaidoyer pour la syntaxe historique », *Helmantica* XXVIII, p. 253-279.
- C. KIRCHER-DURAND (1996) : « L'adjectif en latin », dans H. ROSÉN (sous la direction de), *Aspects of Latin*, Innsbruck, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, p. 225-229.
- W. KROLL (1916) : « Der potentiale Konjunktiv im Lateinischen », *Glotta* VII, p. 117-152.
- W. KROLL (1925) : *Die wissenschaftliche Syntax im lateinischen Unterricht*, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 3^e éd.
- R. KÜHNER et C. STEGMANN (1962) : *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache, Satzlehre*, zweiter Teil, durchgesehen von A. Thierfelder, München, M. Hueber, 4^e éd.

- B. LAVANDERA (1990) : « El cambio de modo como estrategia de discurso », dans I. BOSQUE (sous la direction de), *Indicativo y subjuntivo*, Madrid, Taurus, p. 330-357.
- M. LAVENCY (1998) : *Grammaire fondamentale du latin*, t. V, Vol. 2. *La proposition relative*, Louvain - Paris, Peeters.
- Chr. LEHMANN (1984) : *Der Relativsatz. Typologie seiner Strukturen. Theorie seiner Funktionen. Kompendium seiner Grammatik*, Tübingen, Gunter Narr.
- P. LEJAY (1909) : « Le progrès de l'analyse dans la syntaxe latine », dans *Philologie et Linguistique. Mélanges offertes à L. Havet*, Paris, Hachette, p. 199-233.
- G. LODGE (1926-1933) : *Lexicon Plautinum*, t. 2, Lipsiae, Teubner.
- D. LONGRÉE (1989) : « The syntactic function of the so-called Praedicativum in classical Latin », dans M. LAVENCY et D. LONGRÉE (sous la direction de), *Actes du V^e Colloque de Linguistique latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 245-256.
- P. MCGLYNN (1963) : *Lexicon Terentianum*, Glasgow, in aedibus Blackie et fili.
- J. MELLADO RODRÍGUEZ (2001) : « Determinación sintáctica y determinación semántica: diferencias y repercusión en algunas proposiciones latinas », dans C. MOUSSY (sous la direction de), *De lingua Latina nouae quaestiones. Actes du X^e Colloque International de Linguistique Latine*, Paris-Sèvres, 19-23 avril 1999, Louvain - Paris - Sterling [Virg.], Peeters, p. 459-472.
- S. MELLET (1992) : « L'alternance *ne/non* en latin classique », *IG* 55, p. 28-32.
- H. MENGE (2005) : *Lehrbuch der lateinischen Syntax und Semantik* (Völlig neu bearbeitet von T. Burkard und M. Schauer), Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2^e éd.
- R. METHNER (1901) : *Untersuchungen zur lateinischen Tempus- und Moduslehre mit besonderer Berücksichtigung des Unterrichtes*, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung.
- J. MEYERS (1992) : « La proposition relative du latin classique », *Latomus* 51, p. 513-537.
- J. L. MORALEJO (1996) : « Subjuntivo oblicuo y subordinación », dans H. ROSÉN (sous la direction de), *Aspects of Latin. Seventh International Colloquium on Latin Linguistics*, Innsbruck, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, p. 287-296.
- S. NUÑEZ (1991) : *Semántica de la modalidad en latín*, Granada, Universidad de Granada.
- F. PANCHÓN (2007) : « Análisis de la lengua y crítica textual (Pl. Mil. 59 ; Lucr. 1. 289-294) », dans G. HINOJO ANDRES et J. C. FERNANDEZ CORTE (sous la direction de), *Munus quaesitum meritis. Homenaje a Carmen Codoñer*, Salamanca, Ediciones Universidad de Salamanca, p. 675-684.
- D. PANHUIS (1981) : *The Communicative Perspective in Latin Word Order*, London, Ann Arbor.
- J. PERRET (1969) : *Le verbe latin*, Paris, CDU.
- H. PINKSTER (1988) : *Lateinische Syntax und Semantik*, Tübingen, Francke.

- G. REYES (1990) : « Tiempo, modo, aspecto e intertextualidad », *REspLing* XX, 1, p. 17-53.
- O. RIEMANN (1942) : *Syntaxe latine*, revue par P. Lejay et A. Ernout, Paris, Klincksieck, 7^e éd.
- L. RUBIO (1976) : *Introducción a la sintaxis estructural del latin*, t. 2, Barcelona, Ariel.
- H. K. SIEGERT (1939) : *Die Syntax der Tempora und Modi der ältesten lateinischen Inschriften (bis zum Tode Caesars)*, Würzburg, K. J. Triltsch.
- Fr. THOMAS (1956) : « Dominance et résistance dans la syntaxe latine », dans *Hommages à M. Niedermann*, Bruxelles, Latomus, p. 315-323.
- F. TORRENT (1968) : « Anotaciones al relativo latino con subjuntivo », *EClás* XII, p. 529-538.
- Chr. TOURATIER (1980) : *La relative. Essai de théorie syntaxique*, Paris, Klincksieck.
- Chr. TOURATIER (1983) : « Valeurs et fonctionnement du subjonctif latin (suite). II. En proposition subordonnée », *REL* 60, p. 313-335.
- Chr. TOURATIER (2002) : « Discussions épistémologiques et théoriques autour de la relative », dans L. SAWICKI et D. SHALEV (sous la direction de), *Studies in Latin and Celtic Linguistics in Honour of Hannah Rosén*, Leuven - Paris - Sterling [Virg.], Peeters, p. 351-365.
- E. VESTER (1989) : « Relative Clauses: A Description of the Indicative-Subjunctive Opposition », dans G. CALBOLI (sous la direction de), *Subordination and Other Topics in Latin. Proceedings of the Third Colloquium on Latin Linguistics*, Amsterdam - Philadelphia, Benjamins, p. 327-350.
- M. WINTERS (1991) : « Subjonctif et réseau », *Communications* LIII, p. 155-169.